



COMPTE-RENDU CE EXTRAORDINAIRE DU 22 MARS 2010 ELECTION DU SECRÉTAIRE ET DU BUREAU

En début de réunion, le président du CE (DRH) souhaitant prendre part au vote, la CGT a demandé une suspension de séance pour avoir le temps de vérifier juridiquement le droit de vote de la direction. Le DRH a décidé en suivant de ne pas voter. De fait, nous avons annulé la demande de suspension de séance.

Les votants pour l'élection sont donc 4 élus CGT, 1 élu CFTC, 1 élu UNSA et 2 élus CFE-CGC.

Pour l'élection du secrétaire du CE étaient candidats Pascal ROI pour la CGT et Jean-Luc Gassies pour la CFTC. Au premier tour il y a eu 4 voix pour chaque candidat. S'en est suivi un 2ème tour avec toujours 4 voix pour chacun, la décision se faisant au candidat le plus âgé, Pascal ROI est élu secrétaire du CE.

Nous sommes passés ensuite à l'élection du bureau. Le même schéma s'est reproduit pour les 4 postes à pourvoir et à chaque fois il y a eu 4 voix pour le candidat CGT et 4 voix pour l'opposition, la décision se faisant toujours à l'âge.

Sont élus au bureau du CE :

- Secrétaire : Pascal ROI (CGT)
- 1er secrétaire adjoint : Jean-Luc Gassies (CFTC)
- 2ème secrétaire adjoint : Claude Caulet (CFE-CGC)
- Trésorier : Cathy Desfours (UNSA)
- Trésorier adjoint : Jean-Michel Caille (CFE-CGC)

Nous pouvons tirer un premier bilan de ces élections :

Les votes se font à bulletins secrets mais la CGT ayant 4 voix et ses élus ayant voté pour ses propres candidats, nous sommes sûr qu'une alliance anti CGT a été conclue entre les deux syndicats ouvrier votants et le syndicat des cadres et ETAM.

Les candidats CFTC et UNSA ont été élus grâce aux voix des cadres et ETAM. Mais ça ne s'arrête pas là, puisque les candidats CFE-CGC ont été élus avec les voix des syndicats « ouvriers » CFTC et UNSA.

Plus l'élection du secrétaire du CE approchait, plus la rumeur était persistante dans l'atelier sur le fait qu'une alliance se mettrait en place pour faire barrage à la CGT. En dépit du choix des salariés lors des élections professionnelles qui ont renforcées la CGT dans sa position, c'est bel et bien ce qu'il s'est produit, ou du moins ce qu'ils ont essayé de faire. C'est assez inquiétant pour l'avenir de nos relations, surtout quand des syndicats dit ouvriers sont prêt à aller jusqu'à mettre en place deux cadres dans le bureau du CE pour réduire le nombre de membres CGT.